



CHAVENAY INFO

OCTOBRE 2018

www.chavenay.fr



- Ce Chavenay-Info a été rédigé et mis en page par Brigitte Appéré avec l'aide de Natacha Broux et Arnaud Queter pour l'impression, sous la direction de Denis Flamant, Maire.
- Pour plus d'informations sur la commune, connectez-vous à www.chavenay.fr

DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 1^{er} OCTOBRE 2018

Présents :

Mesdames ACCABAT, APPÉRÉ, BRENAC, SÉBILLOTTE, THÈS

Messieurs BERNARD, COTIGNY, FLAMANT, GOMPERTZ, JAHN, LACHEVRE,
NIVARD, DE SÉRÉVILLE

Absents ayant donné pouvoir : M. ENJALRAN (pouvoir à M. FLAMANT)
Mme VINCENT (pouvoir à M. JAHN)
Mme ACKERMANN (pouvoir à M. GOMPERTZ)
Mme LUTZ (pouvoir à M. DE SEREVILLE)

Absent : M. DUTASTA

Secrétaire de séance : M. GOMPERTZ

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 juin 2018

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

2 - Projet de cession d'une partie de la parcelle AA 385 à des riverains

Considérant la demande de Messieurs SARCIAUX, SCHEFFER et LEBOULANGER pour l'acquisition par chacun d'entre eux d'une partie de la parcelle communale cadastrée AA 385 qui jouxte leurs propriétés, à savoir :

- M. Sarciaux, pour une parcelle d'environ 440 m2 située dans le prolongement de ses parcelles cadastrées AA 370 et AA 371 (chemin du Bois),
- M. Scheffer, pour une parcelle d'environ 630 m2 située dans le prolongement de sa parcelle cadastrée AA 396 (chemin du Bois),
- M. Leboulanger, pour une parcelle d'environ 530 m2 située dans le prolongement de sa parcelle cadastrée AA 393 (chemin du Bois),

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'autoriser Monsieur le Maire à négocier avec Messieurs SARCIAUX, SCHEFFER et LEBOULANGER dans le cadre d'un projet de cession des parcelles susnommées ;

DIT qu'il étudiera le projet de cession qui sera issu de cette négociation.

3 - Décision modificative n°1 sur budget primitif 2018

Il est proposé au Conseil municipal de :

- Adopter les crédits supplémentaires liés au FCTVA en recettes d'investissement au chapitre 10 : + 28 722 ;
- Adopter les crédits supplémentaires nécessaires en dépenses d'investissement au chapitre 16 pour le remboursement du capital des emprunts : + 5 000 ;
- Inscrire les crédits restants en dépenses d'investissement au chapitre 020 « Dépenses imprévues » : + 23 722.

DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018 (suite)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de procéder aux modifications suivantes :

<i>DEPENSES</i>			<i>RECETTES</i>			
<i>Investissement</i>						
<i>Chapitre</i>	<i>comptes</i>	<i>Montant</i>		<i>Chapitre</i>	<i>comptes</i>	<i>Montant</i>
16	1641	5 000		10	10222	28 722
020		23 722				
TOTAL		28 722		TOTAL		28 722

4 - Convention de mise à disposition d'un adjoint technique auprès de la crèche DO RE MI pour l'entretien des locaux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de mise à disposition de l'agent Élise DELMAS, à intervenir à compter du 1^{er} septembre 2018 auprès de la crèche DO RE MI, fixant les modalités de mise à disposition et de remboursement des services relatifs à l'entretien des locaux.

5 - Plan guide du secteur Rösrath / Grignon / Écoles

Considérant le Plan Guide élaboré par le cabinet Espace Ville et notamment le scénario retenu, volontariste, ayant pour ambition et objectif de définir un seul et même projet d'ensemble pour le secteur Rösrath / Grignon / Écoles, et de traiter l'aménagement de chaque composante du projet au regard des évolutions envisagées sur le secteur au sens large en définissant notamment des liens et continuités étroites,

Considérant que ce Plan Guide servira de base de travail pour les promoteurs sollicités tant pour la construction des logements dans le secteur Grignon que pour la restructuration/reconstruction des écoles et le réaménagement de la place Rösrath,

Considérant la proposition de M. Arnaud BERNARD, conseiller municipal, de fournir un cadre aux promoteurs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré (14 pour , 1 contre de M. Bernard et 2 abstentions de M. de Sérévillie et Mme Lutz),

DONNE un avis favorable au Plan Guide élaboré par le cabinet Espace Ville ;

PRÉCISE que les promoteurs seront sollicités aussi bien pour le projet de construction des logements dans le secteur Grignon que pour la restructuration/reconstruction des écoles et le réaménagement de la place Rösrath. Les promoteurs devront argumenter leur choix de phaser ou non l'opération de construction des logements ;

ACCEPTTE d'annexer la proposition de M. BERNARD à la présente délibération qui constituera une base de discussion avec les promoteurs. Promoteurs qui resteront toutefois libres de fournir d'autres propositions.

DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018 (suite)

6 - Droit de préemption urbain

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'instituer un droit de préemption urbain simple sur les secteurs du territoire communal inscrits en zone U et AU du Plan Local d'Urbanisme ;

PRÉCISE que l'exercice de ce droit de préemption fera l'objet d'un compte-rendu au Conseil Municipal qui suivra la décision prise dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal ;

DIT que la présente délibération sera annexée au Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du 25 juin 2018, comme prévu par l'article R. 151-52 7° du Code de l'urbanisme ;

DIT que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, qu'une mention sera insérée dans deux journaux diffusés dans le département, conformément à l'article R. 211-2 du Code de l'urbanisme ;

DIT qu'un registre sera ouvert en mairie dans lequel seront inscrites toutes les déclarations d'intention d'aliéner, les acquisitions réalisées par exercice du droit de préemption et des précisions sur l'utilisation effective des biens acquis.

Conformément à l'article L. 2131-1 du CGCT, la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le département en vue de devenir exécutoire.

7 - Complément de la délibération n°08/2017 du 16/01/2017 relative à la mise en place du RIFSEEP

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré (16 pour et 1 abstention de M. Cotigny),

ADOPTE l'annexe n° 1 complétée et modifiée relative à la mise en place du RIFSEEP afin d'entériner les montants applicables aux cadres d'emplois des adjoints techniques et des agents de maîtrise territoriaux ;

DIT que la délibération n° 08/2017 du conseil municipal du 16/01/2017 reste inchangée pour le reste quant à sa rédaction.

8 - Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers

Le CIG Grande Couronne va constituer un groupement de commandes pour les assurances IARD qui a pour objet la passation, pour le compte des membres du groupement, des marchés de prestations de services suivantes : Assurances des Biens, Assurances Responsabilité Civile et Protection juridique en option, Assurances Automobile, Assurances Protection Fonctionnelle.

Considérant l'intérêt de rejoindre ce Groupement de commandes, pour la période 2020-2023, en termes de simplification administrative et d'économie financière,

DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018 (suite)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances IARD pour la période 2020-2023 ;

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention ;

AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

DÉCIDE que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

9 - Rapport d'activités 2017 du SMGSEVESC (Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint Cloud)

Les grandes lignes du rapport sont présentées par M. Flamant. Le rapport est consultable en mairie.

10 - Questions diverses

- M. de Sérévile fait part des points suivants :
 - . Il rapporte que, suite au démarrage de la saison de chasse, certains habitants souhaiteraient qu'un affichage soit fait les jours de battue administrative. M. Flamant donne la parole à M. Vaidis, président de la société de chasse, présent dans le public. M. Vaidis informe que la prochaine battue aura lieu le 13/10/18 et que l'information du grand public est bien faite, à l'avance, par voie d'affichage en mairie ainsi que sur le terrain avec l'ajout de panneaux « chasse en cours » pour chaque battue.
 - . Il demande quand l'échange des terrains pour le prolongement de la piste 10-28 Est-Ouest (Aménagement qui apportera une baisse significative des nuisances sonores) de l'aérodrome aura lieu. M. Flamant informe qu'ADP est actuellement en train de formaliser ce transfert qui interviendrait l'été prochain, après la moisson.
 - . Il demande ce que la mairie compte faire pour la fuite d'eau en toiture du club House du tennis qu'on lui a signalée. M. Jahn répond que rien ne lui a été demandé ou rappelé ces derniers mois par les membres du bureau du club de tennis et qu'il ira sur place pour obtenir plus d'informations sur la teneur des travaux.
- Don de sang à Poissy : M. de Sérévile informe le Conseil qu'il y a de moins en moins de monde. Il demande que de la publicité soit faite à Chavenay et des locaux mis à disposition. M. Flamant y est tout à fait favorable.
- Mme Accabat demande la possibilité de s'inscrire directement sur internet pour le dépôt de gravats aux ateliers municipaux. M. Flamant répond qu'il s'y oppose formellement suite aux nombreux abus dont la commune a été victime (habitants qui envoient leurs entreprises, dépôts de plâtre, d'amiante, etc.). La prise de rendez-vous téléphonique permet un rappel des règles en direct.
- M. Bernard informe le Conseil que Mme Brau et M. Benassaya, conseillers départementaux, seront présents en mairie à 19h30 le 12/11/2018 pour parler principalement du Département (le Département, pour quoi faire ? Quelles compétences peut-il apporter à Chavenay ?). Ouvert à tous.

DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018 (suite)

- Mme Brenac annonce que Gally Mauldre distribuera mi-octobre une lettre sur le transport Flexigo. Une évolution sur Chavenay prévoit une ligne régulière sans réservation vers et depuis la gare de St Nom, matin et soir. Le reste de la journée, le transport sera à la demande. En direction de Plaisir-Grignon, le transport sera toujours à la demande mais avec certainement plus de disponibilités. Maule pourra accéder à la gare de St Nom. Par ailleurs, les personnes qui profitaient de la souplesse du système et le paralysaient ne pourront plus agir. Ainsi, les utilisateurs qui effectuaient 3 ou 4 réservations et n'en annulaient aucune ne pourront plus faire qu'une seule réservation (il faudra annuler la précédente). Les faux utilisateurs seront aussi désormais pénalisés (à la 3^e absence de présentation au rendez-vous, le compte du faux client sera bloqué pendant un temps restant à déterminer).
Certains usagers mécontents du système ayant des propositions constructives ont pu être associés à la réflexion pour l'améliorer.
La ligne 45 permet désormais d'accéder à la gare de Villepreux-Les Clayes avec de nouveaux horaires.

11 - Décisions du Maire prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal

Un avenant n°4 au lot 1 (Lot MACONNERIE – PIERRE DE TAILLE) du marché de travaux ayant pour objet la restauration du beffroi et de la toiture du clocher de l'église Saint-Pierre à Chavenay, est passé avec le GROUPE VILLEMALN IDF – QUELIN MIGNIERES, pour un montant global forfaitaire de 1 266.00 € HT, soit 1 519.20 € TTC, portant ainsi le montant total du lot à 139 064.48 € HT soit 166 877.38 € TTC.

INFORMATIONS DIVERSES

Bilan des manifestations :

- Bilan fête du 14 juillet : ce fût un temps sympathique apprécié de tous. Le foodtruck « Fou de crêpes » a rencontré un grand succès.
- Bilan Tour de France : la course est passée le 29 juillet par Chavenay. Cette manifestation encadrée par la gendarmerie s'est très bien déroulée. Le village était propre dès la fin de la manifestation en raison du civisme dont a fait preuve le public présent et de l'efficacité de l'organisation. Les services techniques de Chavenay, le garde-champêtre et les bénévoles mobilisés sont remerciés pour leur investissement.
- Bilan forum des associations : la manifestation, organisée plus tôt cette année, s'est bien déroulée. Mme Béatrice Piron, députée de notre circonscription, a honoré le forum de sa présence durant 1h30.
- Bilan Garage Sale (vente d'occasion chez un particulier) : cette journée n'a pas rencontré le succès attendu en raison de la météo et d'un problème de communication autour de l'évènement. Pour cette première édition, Chavenay Animation avait fait le choix de ne pas diffuser de publicité à l'extérieur du village et de demander aux participants de faire fonctionner leurs réseaux, via les réseaux sociaux notamment. Cette formule n'ayant pas fait ses preuves cette année, l'expérience devrait être renouvelée dans deux ans avec une communication différente.

INFORMATIONS DIVERSES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Il est envisagé notamment de demander aux participants de devenir davantage acteurs de la prochaine édition de cette manifestation qui est la leur (publicité via leurs réseaux, pose de panneaux devant leur maison, dans leur rue...). Il convient néanmoins de remercier vivement les bénévoles à l'initiative de ce type d'actions, qui demandent un gros investissement de leur part. Mme Brenac ajoute que la grande majorité des retours des participants, par mail pour la plupart, étaient positifs.

- La cérémonie d'inauguration des travaux du clocher de l'église Saint Pierre de Chavenay s'est déroulée en présence notamment du Père Prouteau, des donateurs et de personnalités officielles. Cette cérémonie conviviale a été suivie d'un pot qui l'était tout autant, afin de remercier les personnes ayant fait des dons. M. le Maire remercie les organisatrices de ce pot.

Manifestations à venir :

- Le repas des Aînés aura lieu le 1^{er} décembre 2018. Il s'agira cette année d'un déjeuner croisière sur la Seine à Paris. Départ en bus de la salle municipale à 10h30. Embarquement à 12h30.
Pour les membres du conseil municipal, la réponse doit être envoyée par mail avant le 20 novembre. Une participation sera demandée à tout élu inscrit qui ne viendrait pas.
- Le marché de Noël aura lieu le vendredi 14 décembre 2018 à la ferme Brillon, avec sensiblement la même forme que l'an dernier.

Divers :

- Un charcutier/traiteur de Chavenay est arrivé sur le « marché » du vendredi soir. L'arrivée d'un nouveau commerçant a eu pour conséquence la fermeture totale du parking aux véhicules afin de le laisser entièrement piéton. Des places de stationnement sont à disposition à proximité.
- Un boulanger « 100% bio » s'est installé à Chavenay, rue de Gally. Cet artisan achète son blé à Chavenay (5ha auparavant cultivés de manière traditionnelle seront maintenant cultivés en bio rue de Mézu), fait lui-même sa farine et cuit son pain sur place dans un four à bois (le bois utilisé est lui aussi local).
Vente de pains divers, de pains de voyage et de farine (pas de baguettes, ni viennoiseries).
Vente aux particuliers, aux AMAP et aux restaurateurs. Atelier vitré permettant aux visiteurs et aux écoliers de voir la fabrication du pain. Ouvert les lundi, mercredi, vendredi de 16h à 19h45 à partir du 10/10/18.
- Eclairage LED : une maîtrise d'œuvre a été lancée pour mener la réflexion sur le passage en LED de l'éclairage public (14000 euros seront inscrits au budget 2018 pour la maîtrise d'œuvre à cet effet).
- Finances : la commune attendait pour l'année 2018, 80 000 € de taxe additionnelle sur les droits de mutation. Elle a finalement reçu 109 836 €.
- Une odeur de gaz a été sentie au niveau du rond-point de la 307. La commune de St Nom, sur laquelle il est situé, en sera informée.

La séance est levée à 22h35

INFORMATIONS DIVERSES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018 (suite)

Le compte-rendu complet de ce Conseil municipal, ainsi que ses annexes, seront consultables en mairie dès qu'ils auront été approuvés lors du prochain Conseil municipal.

Prochain Conseil Municipal :
le 12 novembre 2018 à 20h30 en salle du Conseil

MAIRIE

LES « RENCONTRES » A l'attention de tous les Chavenaysiens

Accueillent nos Conseillers départementaux
Sonia BRAU et Philippe BENASSAYA

Le lundi 12 novembre de 19H30 à 20H30

Une heure pour connaître leurs missions et objectifs mais aussi pour comprendre comment le département s'inscrit dans le présent et l'avenir.

En d'autres termes :

Le Département, pourquoi faire ?

Quelles compétences peuvent-ils apporter à Chavenay ?

Nous vous attendons à la Mairie Salle du Conseil le 12/11/2018 à 19H30 avec vos questions

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Aide pour le chauffage



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) aide tous les ans les personnes de plus de 70 ans non imposables et non assujetties à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (I.S.F.).

L'aide au chauffage est attribuée par foyer et pour une année.

Les personnes concernées doivent se présenter en mairie avec leur dernière feuille d'imposition avant le 30 novembre 2018. Leur demande sera traitée en toute confidentialité.

TRANSPORT

FLEXIGO

Qu'est-ce que FLEXIGO ? Flexigo est un TAD (transport à la demande), qui vous permet de vous rendre à la Gare de Saint-nom la Bretèche, à la Gare de Plaisir Grignon ou sur les 50 points d'arrêts de bus sur le territoire de la Communauté de Communes de Gally-Mauldre.

En heures de pointe (6h30/9h00 ; 18h00/21h00) : vous pouvez vous rendre sur les gares uniquement. SANS réservation pour la gare de Saint-Nom la Bretèche en vous référant à la grille horaire jointe sur le Flyer ; AVEC réservation pour la gare de Plaisir Grignon.

En heures creuses (9h00/18h00) AVEC réservation vous pouvez vous rendre sur n'importe quel point d'arrêt du territoire ou aux gares.



Comment utiliser Flexigo ?

- Via l'application Flexigo disponible sur Google Play ou App Store
- Par internet via gallymauldre.flexigo.fr
- Par téléphone au 01.39.70.28.50 (réservations du lundi au vendredi de 10h à 16h)

CE QUI EST NOUVEAU ?

Pour assurer une liaison sûre et fiable, une ligne régulière, sans réservation, au départ de l'arrêt du champ du caillou jusqu'à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche tout en passant par les axes majeurs de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche est créée (voir arrêts et grille horaires dépliant Transdev - Flexigo).

La tranche des heures creuses (précédemment 9h – 17h) pour les déplacements à travers l'ensemble du territoire va être étendue en fin de journée jusqu'à 18h.

Une phase de test, pour une durée d'un mois, va être menée sur le dernier train arrivant en gare de Saint-Nom-la-Bretèche. Ce dernier véhicule transportera les voyageurs arrivant par le train de 20h56 uniquement vers les communes de Chavenay, Feucherolles et Saint-Nom-la-Bretèche et ce sans réservation.

Depuis la mi-septembre, un système anti multi-réservation est installé sur l'application, évitant ainsi de bloquer des places à cause des doublons. Toute nouvelle réservation pour le même trajet annulera et remplacera l'ancienne tout en s'intégrant dans le flux des demandes parallèles.

Dorénavant s'il n'y a pas de possibilité de réservation à l'arrêt demandé, une alternative à proximité immédiate vous sera proposée.

Enfin un système est également programmé pour que les utilisateurs réalisant des réservations sans se présenter à l'arrêt de manière répétitive aient leur compte bloqué pendant un certain délai.

N'oubliez pas la ligne 45 de la STAVO qui vous permet de rejoindre la Gare de Villepreux-les Clayes Nord et vous emmène à Saint-Cyr l'école, Versailles chantiers et Paris Montparnasse.

NOUVEAU Du pain bio local dans notre village

Le 10 octobre, après un an de construction de son four à bois, du local de son moulin, de son fournil et de sa petite boutique, Bruno Mondet ouvre les portes du fournil bio « Epis et Pains » dans la zone artisanale (à côté du chocolatier).

A partir de blé bio de Chavenay et de la Plaine de Versailles, ce meunier-boulangier reconverti écrase lui-même sa farine sur meule de granit. Il panifie au levain naturel, pétrit et façonne son pain à la main et le cuit dans un four à bois traditionnel.

Les jours de fournée (pour l'instant 3 jours par semaine), il présente et vend son pain nature ou aux graines, ses brioches et quelques gourmandises.

« La technique de boulangerie paysanne que j'utilise me permet de proposer un pain naturel, goûteux, digeste et qui se conserve bien. »

Bruno Mondet, artisan meunier-boulangier.



Vente au fournil :

lundi, mercredi, vendredi de 16h à 19h45.

5 rue de Gally - ZA champ du caillou – Chavenay

Commandes et réservations au 06 67 95 51 51

Des nouvelles de nos commerçants ambulants

« Fou de crêpes » a stoppé son activité le mercredi sur la place Rosrâth ; « Nico's pizza » a également arrêté son activité le samedi soir au Vallon.

Mais le marché du vendredi s'étoffe : la charcuterie de la source nous a rejoint sur la place Rosrâth tous les vendredis. Un accueil chaleureux, de bons produits variés... que demander de plus ? Une raison de plus pour se rendre sur le marché le vendredi !

ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

**Nous vous rappelons qu'un espace de travail partagé
vous attend à la ferme Brillon.**

Venez réseauter, vous retrouver entre professionnels, échanger vos expériences ou tout simplement travailler du lundi au vendredi entre 8h et 19h.

Tarifs : 7 euros la 1/2 journée et 12 euros la journée
WiFi fournie lors du retrait de la clé en mairie.

ASSOCIATIONS

ATELIER BANDE DESSINÉE FILMO - CHAVENAY

Des élèves toujours aussi créatifs !!

Quatorze récompenses ont été décernées au cours de l'année 2018 aux élèves de l'atelier dans des concours organisés par les festivals BD d'Angoulême, Quimper, Verneuil-sur-Seine, Anzin-Saint-Aubin, Massillargues et Hérépian. L'affiche du concours du festival BD de Quimper a été créée par Juliette Mazé (14 ans).

Par ailleurs, Augustin de Maupéou (15 ans) et Raphaëlle Tordjman (12 ans) sont invités au prochain festival BD d'Angoulême en janvier 2019 pour recevoir officiellement un des 40 « Petits Fauves d'Or » attribués dans le cadre du concours de la BD scolaire.

Enfin, l'atelier est partenaire officiel du festival BD de Puteaux et du prochain festival BD de Saint-Nom-la-Bretèche. Nous y présenterons les créations des élèves.

Un grand bravo à tous ces jeunes créateurs.

Découvrez l'atelier, les BD créées par les élèves, le calendrier des cours, des stages et des expositions sur le site www.filmo.fr

Informations : infos-2019@filmo.fr - 01.30.54.98.99

Crédit photo : Atelier BD Filmo

Photo : Augustin de Maupéou (15 ans) la planche primée à Angoulême en cours de création.



VIE DU VILLAGE

Chavenay organisera son marché de Noël nocturne le **vendredi 14 décembre 2018 à la ferme Brillon.**

Comme l'an passé, quelques surprises et animations attendront les visiteurs, petits et grands...

Manifestation organisée au profit de la fondation « Imagine for Margo » (recherche contre le cancer des enfants).

A vos agendas !

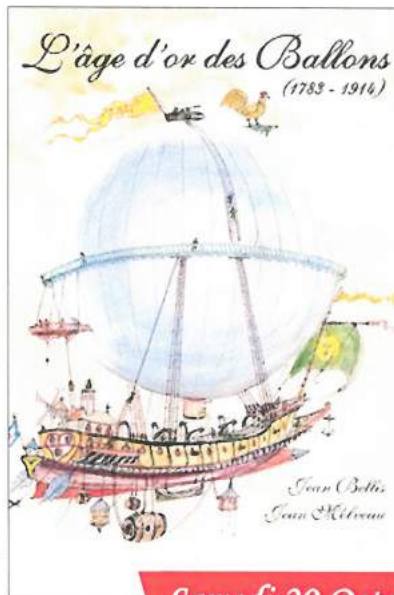


Les Conférences de l'Aéroclub Renault *

La Naissance de l'Aérostation

par Jean Molveau

PARTENAIRE DES AÉROCLUBS GASTON CAUDRON, AVIATION & RELATIONS CULTURELLES et du CENTRE D'ENTRAÎNEMENT À LA VOLTIGE AÉRIENNE



Claude-Louis Desros



Samedi 20 Octobre 2018 à 18h

*gratuites, ouvertes à tous

1783 ! Cette année-là, attestée par des milliers de témoins de toutes conditions, la réalité du vol humain est avérée. Avant cette date, personne n'a pu librement s'affranchir de l'attraction terrestre et le 21 novembre 1783, tout bascule ; aboutissement d'un rapide processus d'expérimentation méthodique.

Le rêve d'Icare s'est réalisé en France, au cœur du Siècle des Lumières, en prolongement d'un engouement unanime en faveur des sciences. **Les**

frères Montgolfier, Charles et Robert, **ont ouvert** cette année-là et sans le moindre accident, **les portes du ciel** !

Dès lors, l'homme va n'avoir de cesse de multiplier les expériences aérostatiques. Celles-ci vont se répandre de la capitale vers la province puis de la France vers l'Europe avant de franchir l'Atlantique.

Jean Molveau, rédacteur en chef des revues **Aviasport** et **Vol à Voile** et **auteur de nombreux ouvrages**, vous racontera l'histoire de ces

pionniers, répondra à vos questions et se tiendra à votre disposition pour des dédicaces.

Venez nombreux !



Avec la commission "Aviation Légère et Machines Dérivées" de la 3AF

PARTENAIRE DES AÉROCLUBS GASTON CAUDRON, AVIATION & RELATIONS CULTURELLES et du CENTRE D'ENTRAÎNEMENT À LA VOLTIGE AÉRIENNE

VIE DU VILLAGE (suite)



CHAVENAY

COMMEMORATION DE LA GUERRE 1914-1918

3 AU 11 NOVEMBRE 2018



EXPOSITION – Ferme Brillon – du 3 au 11 novembre 14h-18h [Entrée libre](#)

- Hommage à nos poilus de 14-18 (panneaux, vitrines avec objets d'époque)
- Notre village 100 ans après (photos d'hier et d'aujourd'hui)

Chaque weekend :

- Atelier d'initiation à la généalogie par le CEGEVI (Cercle de Généalogie de Villepreux)
- Projection de films d'animation sur la guerre 14-18

Un recueil de portraits des 26 poilus chavenaysiens est en cours de préparation avec la participation de nos élèves de CM2.



CONFÉRENCES – Mairie (salle du conseil) [Entrée libre](#)

Samedi 3 novembre :

- 15h-16h « Un début de conflit imprévu et meurtrier » Pierre Pietri
- 16h30-17h30 « L'artisanat des tranchées » Philippe Delacourte

Samedi 10 novembre :

- 15h-16h15 « Evolution de la médecine avant et pendant la grande guerre » Nicole Marché
- 16h45-17h45 « 1916 Verdun » Danielle Preisser

THÉÂTRE « LES MADELON »

Salle des fêtes - samedi 3 novembre 20h30

1917 : la guerre n'en finit pas... pendant que leurs hommes sont sur le front, les Madelon chantent leur révolte leurs chagrins et leurs joies.

Spectacle réalisé grâce à la commune d'Andelu, la CC Gally-Mauldre et le théâtre et cinéma de Fontenay-le-Fleury.

Réservation : mairie de Chavenay – Vente sur place 12 € à partir de 16 ans, 6 € avant 16 ans.



LECTURE À PLUSIEURS VOIX « LA GUERRE DE MARCEL »

FERME BRILLON - samedi 1er décembre 17h30

Lecture d'une correspondance entre un poilu, Marcel, et des membres de sa famille résidant à Feucherolles, Chavenay et Beynes, d'août 1914 à mars 1915.

Présenté par « **Beynes Histoire et Patrimoine** ». Mise en scène Evelyne Lafforgue. Avec Evelyne Carlu-Lafforgue, Annie Stender, Jean-René Lamicol, Marcel Chevallier.

Réservation : evenementspdv@gmail.com Participation 10 €.

Cette lecture est également proposée à BEYNES le samedi 20 octobre à 17h30 Salle CARLU.

TURPAIN

EXPOSITION

UN FÉCOND ET VASTE MONDE D'IDÉES

peintures sur toile et œuvres sur papier



Ferme Brillon
Place de l'Église
Chavenay

Du 17 au 18 novembre 2018

De 10h30 à 19h

VIE DU VILLAGE (suite)

TURPAIN

Il est l'auteur, depuis 1980, d'une œuvre importante, très diversifiée, souvent très personnelle et singulière, et très évolutive.

De l'humain à l'urbain, de l'intérieur à l'extérieur et du réalisme à l'idéalisme, c'est un monde fécond d'idées monstres qu'il crée, avec une grande constante : la figuration.

Une figuration très libre, narrative, intégrant (ou non) la représentation du réel.

TURPAIN, chercheur en peinture, ne s'interdit RIEN et se permet TOUT ce que foment son esprit.

C'est au milieu des années 80, dans un ensemble d'œuvres nommé : OEUVRES (faussement) KALÉIDOSCOPIQUES, qu'apparaissent toutes les composantes de sa peinture. Une peinture déclinée en grandes thématiques aux titres génériques forts.

Florilège actuel (depuis 2010) : LES "FOULES" DE SIÈGES, L'HOMME-SIEGES, LES DISCOURS, LES ÉLÉVATIONS, L'HOMME-VISAGES, UN MONDE D'IDÉES, L'HOMME ASSIS, "STREET ART" (partiel à intégral), NE JAMAIS RENONCER, LES CIBLES, L'HOMME QUI MARCHE Autant de thèmes se suffisant à eux-mêmes, tout en étant reliés entre eux par de multiples "passerelles, ponts, viaducs, ... ou souterrains".

Dans le vaste univers pictural de Dominique TURPAIN, il y a quand même un fil rouge : l'homme, sujet pictural originel voire premier, sans cesse réinventé tout au long de l'histoire de l'art.

L'homme, omniprésent sur les toiles ou les œuvres sur papier, quand il est le thème principal et jamais très loin dans le "STREET ART" si inattendu de l'artiste ou dans ses "FOULES" DE SIÈGES

Quand Dominique TURPAIN évoque l'homme dans sa peinture, il le résume souvent à son visage, à sa tête ! Extrémité supérieure du corps de l'homme, la tête contient la bouche, le cerveau et les principaux organes sensoriels. Stylisés, considérés le plus souvent de profil, très expressifs, volubiles, , les visages évoluent au gré des narrations imaginées par le peintre

Des considérations autobiographiques (souvent universelles) aux observations sociétales, anecdotiques ou profondes, les thématiques humaines de Dominique TURPAIN sont comme une sorte de théâtre "psychanalytique" où la programmation irait du one man show, intime et dépourvu, aux pièces à grand spectacle. Un théâtre pictural, au répertoire riche et varié, où l'homme a tous les rôles, de la tête d'affiche au souffleur, avec le peintre comme metteur en scène.

Une mise en scène très maîtrisée de la spontanéité créative.

Dans son "STREET ART" (partiel à intégral), Dominique TURPAIN travaille et métamorphose l'espace urbain : sans limite, sans contrainte, sans autorisation.

De VENISE à NEW-YORK, en passant par PARIS, LONDRES, , ou d'autres endroits moins habitués aux assauts picturaux, les lieux considérés deviennent des scènes bouillonnantes où l'artiste exprime ses réflexions, ses pensées, ses prises de conscience ou de positions, son humour, sa gravité, , avec silhouettes, visages, textes, palette chromatique vive ou nuancée, graphisme dense et envahissant et scénarios en toiles de fond intellectuelles.

Du "STREET ART" très singulier, résumé en une courte phrase :

Dominique TURPAIN travaille sur l'extérieur mais à l'intérieur de ses peintures; simple non ?

Quant à la vaste et longue THÉMATIQUE DES SIÈGES (2001 - 2018), son lien avec l'homme est plus qu'évident puisqu'il est le seul être vivant à se fabriquer du mobilier pour s'asseoir

"Les commodités de la conversation", comme les appelait Molière, ont beaucoup inspiré TURPAIN. Les plus récentes œuvres sont associées au "STREET ART", quand les sièges ne sont pas occupés, ou constituent la thématique de L'HOMME ASSIS, quand ils ne sont pas libres.

Dans ce court texte introductif à l'art, actuel et large, de Dominique TURPAIN, toutes les périodes ou thématiques abordées par l'artiste, entre 1980 et 2018, n'ont pas été évoquées. Des archives existent et sont présentées lors de chacune des expositions de l'artiste en France.

Dominique TURPAIN poursuit son travail de recherche en peinture en "homme du commun à l'ouvrage" comme aimait se qualifier, joliment et objectivement, Jean DUBUFFET.

AGENDA

- 20 oct. Vacances de la Toussaint
20 oct. Conférence de l'Aéroclub Renault à 18h, à l'Aérodrome
03 nov. Théâtre « les Madelon » salle des fêtes à 20 h
03-11 nov. Commémoration de la guerre 1914-1918
05 nov. Rentrée scolaire
08 nov. Ramassage des encombrants pour la zone rouge
11 nov. Cérémonie commémorative
12 nov. Les « rencontres » avec Mme Brau et M. Benassaya à 19h30, en Mairie
12 nov. Conseil municipal à 20h30, en Mairie
15 nov. Consultation juridique de 18h à 20h30, en Mairie
17-18 nov. Exposition Turpain à la ferme Brillon
1er déc. Déjeuner Croisière à Paris pour les Aînés
14 déc. Marché de Noël nocturne à la ferme Brillon

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

Tess et Eden CAMPA, nées le 17 mai 2018

Jonas ERNER, né le 20 juillet 2018

Toutes nos condoléances à la famille de :

Madame Lucienne BONIEU, née DEPUILLE, décédée le 10 juillet 2018

Madame Janine CHERVY, décédée le 28 juillet 2018

Horaires d'Ouverture de la Mairie :

lundi*, mardi, jeudi, vendredi : **13h30 à 17h30** *(nocturne le lundi soir jusqu'à 19h00)

le mercredi matin : **8h30 à 12h00**

le samedi matin : **9h00 à 12h00 (hors vacances scolaires)**

Tél : 01 30 54 31 70 - Mail : mairie@chavenay.fr

Horaires d'Ouverture de la Poste :

du lundi au vendredi après-midi : **14h00 à 18h00** et le samedi matin : **8h30 à 11h30**

